



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DRX Soudure Sàrl**, Route du Grammont 66,
1844 Villeneuve VD
2. Délai pour contester l'état de collocation:
07.01.2012 jusqu'au 26.01.2012
3. Délai pour contester l'inventaire:
07.01.2012 jusqu'au 16.01.2012
4. **Remarques:** Dans un délai échéant le 26 janvier 2012, les créanciers peuvent demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des revendications de propriété admises par l'administration de la faillite (art. 47 et 49 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office deviendront exécutoires.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

00722513

